

Pour recevoir gratuitement tous les mois la Lettre de la Direction générale des entreprises : www.industrie.gouv.fr/abonnementlettrede

DOSSIER : L'ANNÉE DU BRÉSIL, POUR LES PMI AUSSI
Le plus grand pays d'Amérique latine, en plein essor économique, est largement ouvert aux entreprises européennes. La Direction générale des entreprises peut les accompagner dans leur démarche. Voir p. 2 et 3.

Jeunes et industrie

200 000

Destiné à faire découvrir de façon ludique les métiers de l'industrie aux jeunes, le site web www.industrie-jeunes.fr a reçu 200 000 visites.

Plus de 12 000 jeunes se sont inscrits au jeu «Avec l'industrie, mon aventure commence». Autres rubriques du site les plus consultées par les jeunes : l'accès aux programmes courts «c'est moi qui l'ai fait» diffusés sur M6 d'octobre 2004 à mars 2005, la rubrique «en savoir plus sur l'industrie», les quizz sur l'industrie...

> martine.crusilleau@industrie.gouv.fr

La DGE, s'appuyant sur le réseau des Drire (directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement), qui lui est rattaché, élabore et met en œuvre des politiques de développement de l'industrie française et du secteur des services aux entreprises.

Pour consulter les missions et l'organigramme de la Direction générale des entreprises

> www.industrie.gouv.fr/portail/une/index_esse.html

EN BREF

Agence nationale de la recherche

L'Agence nationale de la recherche sera créée dans la loi d'orientation et de programmation de la recherche, qui sera examinée par le Parlement courant 2005. Dans l'intervalle, le groupement d'intérêt public Agence nationale de la recherche (GIP ANR) a pour rôle de soutenir des projets de recherche, fondamentale et appliquée, et partenariale – notamment via les réseaux de recherche et d'innovation technologiques (RRIT).

Pour l'année 2005, son budget s'élève à 350 millions d'euros. Le ministère de l'industrie est représenté par Luc Rousseau, directeur général des entreprises, et les industriels par Jean-François Dehecq, président de l'ANRT et PDG de Sanofi Aventis. Le GIP ANR vient de lancer son premier appel à projets, consacré aux biotechnologies (voir p.4).

> www.gip-anr.fr

> guillaume.bologna@industrie.gouv.fr

Avenir de la chimie en France

Les prochains Entretiens de l'industrie auront lieu le lundi 23 mai sur le thème «Les industries chimiques, enjeux et perspectives». Destinée aux acteurs du secteur, cette manifestation fait suite au rapport du groupe de réflexion stratégique sur l'avenir de l'industrie chimique à l'horizon 2015 mis en place par Patrick Devedjian et présidé par Daniel Garrigue. Lieu : Maison de la RATP, 189 rue de Bercy à Paris. Inscriptions :

> www.industrie.gouv.fr/portail/pratique/colloques.html

> jo-michel.dahan@industrie.gouv.fr

et nathalie.clement@industrie.gouv.fr

Pôles de compétitivité

Les 105 dossiers déposés en réponse à l'appel à projets «pôles de compétitivité» ont été examinés par les préfets de région, s'appuyant sur l'expertise des

Drire. Jusqu'à fin avril, ils sont analysés par les ministères concernés avant d'être soumis à un groupe de personnalités qualifiées. Le choix final sera arrêté par un Comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire (CIADT) d'ici l'été. Ces pôles visent à renforcer la compétitivité des entreprises et à ancrer durablement l'activité industrielle dans les territoires.

> www.competitivite.gouv.fr

> michel.ferrandery@industrie.gouv.fr, ivan.fauchoux@industrie.gouv.fr et fabrice.leroy@industrie.gouv.fr

Design en microélectronique

Le programme européen Medea+ organise du 24 au 26 mai aux Mesnuls (78) une conférence sur les méthodes d'automatisation de la conception des systèmes électroniques. Les résultats de projets soutenus par Medea+ depuis cinq ans y seront présentés.

Inscriptions :

> http://tima.imag.fr/conferences/medea_DAC/

> philippe.spinelli@industrie.gouv.fr

Technologies clés 2010

La troisième version de l'étude Technologies clés vise à identifier les technologies clés pour la France en 2010, déterminer comment la France et ses territoires peuvent être compétitifs et attractifs par la technologie, et proposer un outil méthodologique aux acteurs du développement économique. Elle éclairera les projets des pôles de compétitivité, les grands projets technologiques innovants et la diffusion des technologies dans le tissu industriel, notamment dans les PME. L'étude mobilisera sous la présidence d'André Lebeau, ancien président du CNES, plus d'une centaine d'experts. Un site Internet permet à toutes les personnes qui le souhaitent de s'exprimer.

> www.tc-2010.fr

> philippe.bourgeois@industrie.gouv.fr

EN BREF

Développement des compétences par la formation

La Direction générale des entreprises a créé un mini-site interactif où les chefs d'entreprise, DRH et responsables de formation trouveront des repères pour développer les compétences et formaliser leurs besoins de formation, des fiches thématiques (plan de formation, cahier des charges...), des liens et adresses pour rechercher toute information sur la formation professionnelle.

- > www.industrie.gouv.fr/formation/
- > evelyne.thuilier@industrie.gouv.fr

Net et TIC pour collectivités

Le Réseau Idéal et la ville de Nice organisent les 5^{es} Assises nationales du net et des TIC pour les collectivités les 11 et 12 mai. Ces Assises sont un lieu de partage de connaissances et de retours d'expérience entre élus et professionnels. Plusieurs forums et ateliers y seront proposés, ainsi que deux séances plénières sur la compétitivité territoriale et la desserte généralisée du territoire. La Direction générale des entreprises participe au comité de pilotage de cette manifestation.

- > www.reseau-ideal.asso.fr/site-ntic/
- > mireille.campana@industrie.gouv.fr

Pour une Union compétitive et innovante

Le Conseil européen de fin mars a insisté sur deux priorités de la «stratégie de Lisbonne» à l'horizon 2010 – la croissance et l'emploi – resserré le nombre de domaines prioritaires d'action, valorisé la R&D (maintien de l'objectif de 3% du PIB) et le soutien à l'innovation. Ses conclusions doivent en outre permettre de mener des politiques nationales actives avec des retombées directes sur la recherche industrielle. A sa suite, s'ouvre une négociation avec les États membres sur les propositions de la Commission concernant le futur 7^e PCRDT. Les priorités portent sur les TIC, la santé, les transports, la sécurité, l'énergie et l'environnement.

- > <http://www.eu2005.lu/fr/actualites/conseil/index.html>
- > françoise.breyse@industrie.gouv.fr

Commerce loyal pour les PME

Plusieurs instruments de défense commerciale sont ouverts aux PME-PMI : procédures anti-dumping, règles antisubvention, mesures de sauvegarde... La Commission européenne les présente dans son espace d'information «Trade Defence Helpdesk».

- > http://europa.eu.int/comm/trade/issues/respectrules/tpi_en.htm
- > isabelle.bothorel@industrie.gouv.fr

LE DOSSIER

L'année du Brésil, pour les PMI aussi

par Alain Griot, chef du bureau Asie et Amériques, Direction générale des entreprises

2005 est l'année du Brésil en France. C'est l'occasion pour les PME/PMI de s'intéresser à ce pays qui offre de nombreuses opportunités. La Direction générale des entreprises peut les accompagner dans leur démarche.



La plupart des prévisionnistes voient dans le Brésil, derrière la Chine et l'Inde, l'un des géants économiques de demain. Après la grave crise économique du début des années 2000, le pays a retrouvé les voies de la croissance et de l'investissement. Son industrie, de plus en plus compétitive et puissante, s'appuie sur des richesses naturelles abondantes, du minerai de fer au soja ; elle compte aussi de très grandes entreprises comme Embraer, troisième constructeur aéronautique mondial. Le Brésil renforce son influence politique au sein du sous-continent sud-américain, où il joue de plus en plus un rôle de pays leader. C'est aussi une excellente porte d'entrée vers le Mercosur. > www.mercosur.int

L'histoire économique du Brésil est largement liée à l'implantation d'entrepreneurs européens. L'Europe y reste aujourd'hui bien présente. La moitié environ des investissements directs étrangers au Brésil proviennent en effet des pays européens. Et parmi ces derniers, la France est le troisième plus important investisseur, derrière l'Espagne, active surtout dans la banque et les télécommunications, et les Pays-Bas, via leurs nombreuses sociétés holdings. De grands groupes comme Renault, Michelin ou Arcelor sont implantés au Brésil depuis longtemps. Environ 500 sociétés françaises y sont aujourd'hui présentes. À travers

elles, l'industrie française a acquis une bonne image dans le pays. Pourtant, beaucoup de PME/PMI françaises ignorent ce marché de 180 millions d'habitants. Il offre cependant de belles opportunités dans de nombreux secteurs industriels : énergie, transports, bâtiment, aéronautique, nouvelles technologies... L'un des plus prometteurs est sans doute celui des équipements et services pour l'environnement. On le sait peu : le Brésil est l'un des rares pays au monde à avoir inscrit dans sa législation la notion de crime environnemental. Les compétences des entreprises françaises dans ce domaine sont un atout important.

Avant d'investir au Brésil

Avant d'aborder le Brésil, une PME/PMI française doit se poser un certain nombre de questions. À commencer par celle du lieu de son implantation. Le paysage économique brésilien n'est pas uniforme. Les États de ce vaste pays fédéral sont dirigés par des gouverneurs élus, appliquent leur propre réglementation et conduisent leur propre politique économique. Certains sont plus industrialisés que d'autres. Sao Paulo est le cœur de l'économie du pays : sa région concentre 40 % de l'activité industrielle et 35 % du PIB brésilien. Cependant, des États comme le Minas Gerais ou le Paraña connaissent aujourd'hui un fort développement.

L'entreprise qui aborde le marché brésilien doit aussi déchiffrer les arcanes des pratiques nationales. Elle doit en particulier travailler en coordination avec des administrations puissantes et actives. Par ailleurs, malgré les efforts des pouvoirs publics, le respect de la propriété intellectuelle n'est pas entré partout dans les habitudes. Une grande entreprise veillera à s'entourer des conseils de juristes, sachant que la profession d'avocat est très développée au Brésil. Pour une PME/PMI, il sera peut-être plus efficace de travailler avec un partenaire local expérimenté.

Des appuis et services peuvent aussi être obtenus auprès des administrations françaises. La Direction générale des entreprises mène au Brésil des opérations au profit de secteurs ciblés. De nature variable – soutien institutionnel, voyages d'étude, séminaires spécialisés... – ces actions se déroulent en général sur

Ano do Brasil na França

De mars à décembre 2005, l'année du Brésil en France est l'occasion de nombreuses manifestations mettant en valeur la culture, la société, l'économie et l'industrie brésiliennes. Elles permettront de mieux connaître un pays dont le PIB a dépassé 600 milliards de dollars en 2004, soit + 5,2 % par rapport à 2003, et qui a attiré l'an dernier 18,2 milliards de dollars d'investissements étrangers nets (source : www.bresil.org, site web de l'Ambassade du Brésil en France).

Le programme de l'année du Brésil est disponible sur le site internet dédié

- > www.bresilbresils.org

Le programme Delta

■ **Initiative** : les ministères français des affaires étrangères, de la recherche et des nouvelles technologies, et de l'économie, des finances et de l'industrie (Minéfi) avec l'appui de leurs homologues brésiliens

■ **Vocation** : soutenir le développement international des PME-PMI françaises et brésiliennes par la promotion du savoir-faire, des technologies avancées et le transfert de technologie dans le cadre d'association d'entreprises, avec l'assistance éventuelle de laboratoires de recherche

■ **Bénéficiaires** : projets de partenariat portés par des entreprises

■ **Nature du soutien** : appui logistique et financier

■ **Instruction des dossiers** : secrétariat du comité national assuré par Oséo/Anvar

► www.anvar.fr/ageneurointebresil_delta.htm

plusieurs années : le Brésil est un pays où il faut travailler dans la durée, sans se laisser arrêter par les périodes de crise.

Dans le domaine de l'environnement, la Direction a contribué à créer des liens avec des organismes brésiliens, en particulier avec la Fédération de l'industrie de l'État de Sao Paulo (FIESP), puissante organisation professionnelle qui emploie plus de 17 000 salariés. ► www.fiesp.com.br

Après avoir organisé avec Ubifrance un séminaire à Sao Paulo en 2004, la DGE recevra en 2005 une mission de responsables de cette région intéressés par les questions de sécurité et d'environnement industriels. La Direction appuie aussi les initiatives bilatérales menées depuis plusieurs années par certains secteurs industriels français comme la sous-traitance automobile. Une action de fond est menée également dans le domaine des nouveaux matériaux ; la présence de nombreux visiteurs brésiliens au salon JEC Composites de Paris en 2004 a montré qu'elle portait ses fruits et que des liens se tissaient entre industriels des deux pays.

En ce qui concerne la R&D, les entreprises

peuvent faire appel à des actions interministérielles comme le programme Delta. Celui-ci vise à favoriser systématiquement les partenariats technologiques entre PME/PMI et laboratoires de recherche français et brésiliens (voir encadré).

Contact

► alain.griot@industrie.gouv.fr

Pour en savoir plus

La mission économique de l'ambassade de France au Brésil présente sur son site web un grand nombre d'informations utiles telles que :

- analyses sectorielles
- synthèses macro-économiques
- conseils d'implantation

La mission a rédigé à l'intention des PME-PMI un *Passport pour le Brésil*, également disponible sur le site, qui contient en peu de pages tous les renseignements essentiels.

► <http://www.missioneco.org/bresil>

Le Brésil loin des clichés

Entretien avec Jean-Yves Gilet, directeur général, Arcelor

Arcelor, numéro deux mondial de la sidérurgie, est l'un des parrains de l'année du Brésil en France. En effet, le groupe est solidement présent dans ce pays. Jean-Yves Gilet, qui fut son directeur au Brésil, expose les atouts de cette implantation.



Que représente le Brésil pour Arcelor ?

Le Brésil représentera l'an prochain 20 à 25 % de notre production pour environ 20 % de notre chiffre d'affaires et 15 % de notre effectif mondial. Ainsi, nous pouvons dire qu'Arcelor est un Groupe euro-brésilien. Nos activités brésiliennes sont amenées à croître. Mais cela ne signifie pas que leur part dans nos activités globales progressera, car nous comptons nous renforcer aussi dans des zones à fort développement où nous sommes peu ou pas présents aujourd'hui, comme la Chine, l'Inde, la Russie et l'Europe de l'Est.

Pourquoi le Brésil tient-il une si grande place dans vos activités ?

Nous y sommes implantés depuis plus de 80 ans à travers notre filiale Belgo Minera. Arcelor est devenu le premier groupe sidérurgique brésilien via ses participations dans Acesita et CST. Nous avons récemment réalisé sur le site industriel de Vega do Sul (État de Santa Catarina) un investissement de 450 millions de dollars dans une ligne de laminage à froid dédiée aux besoins des constructeurs automobiles installés dans le Mercosul. Dans les cinq prochaines années, Arcelor va consacrer 3 milliards de dollars à des investissements brésiliens destinés notamment à

l'extension et la modernisation de ses sites de CST et Belgo Mineira. Le Brésil est pour nous une base solide. On y produit un acier de qualité avec des coûts compétitifs liés à la présence de ressources en matières premières et d'une main d'œuvre qualifiée avec des coûts salariaux moindres qu'en Europe. Aux prix internationaux actuels, nos activités brésiliennes contribuent fortement aux résultats du Groupe Arcelor. Par ailleurs, elles s'inscrivent dans un schéma de complémentarité avec nos usines européennes, que nous consolidons parallèlement.

Y a-t-il néanmoins des facteurs négatifs ?

Il est vrai que le Brésil reste financièrement fragile et peut être entraîné dans des crises qui ne le concernent pas directement, comme ce fut le cas en 1998. Les taux d'intérêt y restent très élevés. La fiscalité est compliquée et l'administration très présente. Mais globalement, le pays est sur la bonne voie : son économie et ses exportations se développent, il progresse dans la maîtrise de ses dépenses publiques et le taux d'inflation est inférieur à 5 %. À condition de savoir gérer les périodes de crise, c'est une économie pleine d'opportunités. À la lumière de notre expérience, nous n'avons aucune hésitation !

Est-il facile de travailler avec les Brésiliens ?

Arcelor souhaite reconnaître et préserver les différences de culture, qui ne sont d'ailleurs pas immenses entre le Brésil et la partie latine de

l'Europe. Les Brésiliens sont des gens respectueux des différences, très curieux, désireux d'apprendre et de progresser. Les ouvriers sont dynamiques, bien formés avec une bonne capacité d'appropriation et une productivité similaire à celle de l'Europe. Le management est de très haute qualité. Quand j'ai pris la direction d'Acesita au Brésil en 1998, j'imaginai que nous avions quelque chose à apprendre aux Brésiliens. Je me trompais. Il faut se garder de toute arrogance... sans trop succomber pour autant au charme exotique de ce pays dont l'informalisme apparent cache en fait beaucoup de professionnalisme.

Arcelor est-il aussi actif pour l'environnement au Brésil qu'en Europe ?

L'environnement est une préoccupation forte dans l'ensemble d'Arcelor. En la matière, nos usines brésiliennes sont parmi les meilleures du Groupe, car le management local y est très attentif. La législation brésilienne sur l'environnement est très exigeante, et nous incite à saisir toutes les opportunités de progrès notamment au travers de nos Fondations. Un exemple me tient à cœur, celui du Centre d'éducation environnementale d'Acesita – OIKÓS - véritable « école » environnementale en plein air qui dispose d'une réserve de 201 hectares de forêt dans le périmètre urbain de Timóteo. Nos usines sont aussi de vrais jardins.

www.arcelor.com

EN BREF

Alliances franco-japonaises

Un séminaire est organisé le 25 mai à la CCI de Paris sur le thème «Alliances, partenariats, internationalisation : expériences comparées françaises et japonaises». Son objectif : intensifier en 2005 les efforts de coopération et les partenariats bilatéraux dans les domaines industriel et technologique. Des témoignages de grands groupes et de PME-PMI seront présentés. La Direction générale des entreprises participe à cette manifestation co-organisée par le Comité d'échanges franco-japonais, en coordination avec les autorités japonaises représentées en France.

► www.industrie.gouv.fr/portail/pratique/colloques.html
 ► christian.vicenty@industrie.gouv.fr

Électronique dans les produits

Cap'tronic, composante française du projet EUREKA Minatuse, aide les PME-PMI à développer ou améliorer des produits en y incorporant de nouvelles solutions électroniques – composants ou systèmes. Cap'tronic propose aux entreprises adhérentes de Jessica France des actions de sensibilisation gratuites, des prestations d'expertise technique, de conseil et de suivi de projet réalisées par des experts du domaine technique concerné. Les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Drire de leur région.

► www.jessica-puce.prd.fr/events/default.asp
 ► hubert.guerin@industrie.gouv.fr
 et RAGUEBr@chartreuse.cea.fr

Tableau de bord de l'innovation, 12^e édition

Ce document de référence regroupe dix-neuf indicateurs couvrant quatre domaines (capitaux, entrepreneurs, technologies et usages) et présente le développement de l'innovation technologique en France depuis 1997. Après la crise sévère du secteur des TIC, les signes de reprise se sont confirmés et multipliés au premier semestre 2004 dans les secteurs technologiquement innovants. Les fonds investis dans le capital-risque progressent aussi tout comme l'utilisation des nouvelles technologies par les particuliers.

► www.industrie.gouv.fr/sessi/mo_bilan.htm
 ► raymond.heitzmann@industrie.gouv.fr

RÉSEAUX ET APPELS A PROJETS

Appels à projets : rappel

- Programme e-TEN/Télécommunications en Europe : jusqu'au 10 mai.

► www.telecom.gouv.fr/eten

- Cluster Pidea+ du programme EUREKA, qui traite les technologies de «packaging» et d'interconnexion : jusqu'au 20 mai.

► www.pidea.com.fr

Jeunes diplômés et environnement

Lancé par le ministère de l'environnement et du développement durable et mis en œuvre par les Drire, l'appel à projets «Emplois de l'écologie» financera le recrutement de 1 000 jeunes diplômés spécialisés. Il est destiné aux PME qui créent une nouvelle fonction dans les domaines de l'environnement, de la maîtrise de l'énergie ou du développement durable. L'intérêt pour les entreprises est de mieux

identifier leurs besoins et de les intégrer dans leur stratégie. L'aide peut atteindre 30 000 euros ou 50 % du montant total du salaire et des charges sociales patronales sur un an.

► www.drire.gouv.fr

► celine.toniolo@industrie.gouv.fr

Réseau innovation biotechnologies

Le tout nouveau GIP Agence nationale de la recherche (GIP ANR) lance un appel à projets visant à promouvoir les applications des biotechnologies dans le domaine de la santé et dans d'autres secteurs où elles permettraient des gains de productivité ou un meilleur respect de l'environnement. Les projets doivent être pilotés par une entreprise et donner lieu à un partenariat. Les projets retenus bénéficieront de subventions du GIP ANR. Date limite: 25 mai.

► www.innobiotech.org

► marianne.faucheux@industrie.gouv.fr

NOS PUBLICATIONS

Réglementation européenne «équipements électriques et électroniques»

Deux directives sur les déchets d'équipements électriques et électroniques et sur la limitation des substances dangereuses dans ces équipements entreront en vigueur respectivement le 13 août 2005 et le 1^{er} juillet 2006. Les fabricants, distributeurs et utilisateurs peuvent s'appuyer sur le guide pratique *40 Réponses pour être conforme à la réglementation européenne «équipements électriques et électroniques»* réalisé par les Euro Info Centre (EIC) de Strasbourg et de Besançon en partenariat avec la DRIRE Alsace et l'association Jessica. Il est disponible gratuitement auprès des EIC régionaux et en ligne.

► www.minefi.gouv.fr/minefi/europe/eic/index.htm

► caroline.teyssier@industrie.gouv.fr

La carrosserie industrielle en chiffres, éd. 2005

Profondément réorganisé au cours des dernières années, ce secteur emploie près de 23 000 personnes dans 260 entreprises de plus de vingt salariés, pour un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros. Les segments «carrosseries pour véhicules utilitaires» et «remorques et semi-remorques» ont connu une nette reprise.

Cette synthèse a été établie par le Sessi.

► www.industrie.gouv.fr/portail/chiffres/sessi.html

► martine.delanay@industrie.gouv.fr
 et joel.bocher@industrie.gouv.fr

Enjeux pour l'industrie régionale 2004 Nord-Pas-de-Calais

Cette présentation de la dynamique économique de la région, globale et par secteur, à l'aide de nombreux indicateurs chiffrés, est désormais disponible en ligne. Un sondage révèle que 96 % des entreprises interrogées jugent pertinents les ratios présentés. La Drire prépare la version 2005 de ce document et invite les entreprises à lui adresser leurs commentaires et suggestions.

► www.nord-pas-de-calais.drire.gouv.fr

► bruno.sardinha@industrie.gouv.fr

L'industrie pharmaceutique en région Centre

La pharmacie est largement présente dans la région Centre, première région française pour la production de médicaments, troisième pour les effectifs et le nombre d'établissements. En collaboration avec les industriels, la Drire a établi un état des lieux du secteur et de ses enjeux : formations spécifiques, partenariats de recherche, etc.

► www.centre.drire.gouv.fr

► dominique.derenne@industrie.gouv.fr